

Enquête
HANDICAPS
INCAPACITÉS
DÉPENDANCE

Dossier suivi par :
Serge LAMBREY
Tél. : 01 41 17 67 71
Fax : 01 41 17 62 79
mél : serge.lambrey@insee.fr

Paris, le 7 juin 2000
N° 100/F170

Bilan de collecte de l'enquête HID99 auprès des ménages

La collecte s'est déroulée en CAPI du 02 novembre 1999 au 31 janvier 2000 auprès de 20 116 ménages de France métropolitaine et a mobilisé 442 enquêteurs. L'apurement des données a été réalisé par les 18 divisions enquêtes ménages (DEM) concernées ainsi qu'à la DG. Le travail de codification des CS a également été réalisé par les DEM à l'aide des applications SICORE et CODIFCS et s'est achevé le 10 mars. Le fichier définitif a été livré aux concepteurs début mai. Il comporte 16924 interviews d'individus.

Cette note présente un bilan quantitatif des opérations de collecte et d'apurement, ainsi qu'une synthèse des informations qui nous sont remontées des DEM en cours ou en fin de collecte. Un bilan qualitatif issu des questionnaires d'évaluation remplis par les enquêteurs sera communiqué ultérieurement par CAE.

Destinataires :

- Mmes et M. les chefs des Divisions Enquêtes Ménages
- Mmes et M. les responsables régionaux de l'enquête HID
- Didier BLAIZEAU, Chantal DE BARRY, Liliane KASPARIAN, Philippe MEUNIER, CAE
- Christian CUCHÈRE, Marie-France DE BIE, Yves LEPRETRE, René PAUX, CNI Lille

Copie pour information :

- Mmes et M. les chefs des SES des Directions Régionales
- Guy DESPLANQUES, Laurent TOULEMON, DSDS

1. L'échantillon

L'échantillon de l'enquête, issu de l'appariement des données du RP99 avec les réponses à l'enquête de filtrage VQS (Vie Quotidienne et santé), était constitué de 21760 individus répartis dans 20 116 ménages.

Le mode de fabrication de l'échantillon avait permis de charger dans le programme de collecte CAPI les données de tous les membres des ménages qui avaient répondu à l'enquête VQS : *prénom, sexe, date de naissance*. Ces renseignements se sont avérés exacts pour près de 95 % des 37 598 individus toujours présents dans le ménage au moment de l'enquête HID. Pour 5,6 % des individus, l'enquêteur a dû rectifier une ou plusieurs de ces données.

Un problème a été signalé par quelques enquêteurs : dans de rares cas, l'individu désigné pour répondre à l'interview HID était bien-portant alors qu'il y avait de toute évidence une personne plus « handicapée » dans le ménage... ce qui mettait l'enquêteur dans une situation très embarrassante puisqu'il avait pour instructions d'interroger la personne désignée par le programme de collecte. Ce phénomène est dû à des erreurs de remplissage ou de saisie des bulletins VQS (interversions de colonnes).

On ne pouvait pas généraliser une instruction pour résoudre ce problème, sous peine de biaiser les résultats de l'enquête. Dans deux cas pour lesquels l'erreur de remplissage était manifeste, les enquêteurs concernés ont pu rétablir la situation, après accord des concepteurs et instructions spécifiques. Certaines DR ont regretté qu'il n'existe pas une échappatoire pour pouvoir interroger la personne la plus handicapée dans un ménage, quitte à ne pas exploiter ensuite l'interview.

2. Les résultats de la collecte (voir tableau p. 9)

Sur un potentiel de 21760 interviews, on dispose de 16924 interviews individuelles dont 37 ont été interrompues avant le terme du questionnaire. Il faut y ajouter 4091 interviews (sur 4969 possibles) de proches apportant leur aide aux personnes HID.

2.1 Répartition des déchets

Le taux de déchets au niveau ménages (20,5 %) est un peu inférieur au taux de déchets en terme d'interviews individuelles (22,2 %), du fait qu'on devait interroger deux individus dans environ 8 % des ménages, et qu'un certain nombre de « deuxièmes individus » ont refusé l'interview.

L'analyse de la répartition des déchets par « *groupe VQS*¹ » montre une tendance à la diminution du taux de déchets quand le degré présumé de handicap croît :

| INTERV Frequency Col Pct | GROUPE VQS | | | | | | Total |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | |
| Déchets | 936 24,17 | 405 23,28 | 614 23,16 | 548 23,61 | 982 21,27 | 1330 20,27 | 4815 22,13 |
| Interviews réalisées | 2936 75,83 | 1335 76,72 | 2037 76,84 | 1773 76,39 | 3634 78,73 | 5230 79,73 | 16945 77,87 |
| Total | 3872 | 1740 | 2651 | 2321 | 4616 | 6560 | 21760 |

¹ Selon les réponses données au questionnaire de filtrage VQS, les individus ont été classés en six groupes, allant du groupe 1 (aucune gêne déclarée) au groupe 6 (handicap reconnu ou revendiqué).

- ◆ 12 % des ménages contactés ont **refusé** de participer à l'enquête HID. La tempête de fin décembre 99 a été un facteur supplémentaire de refus, en particulier dans la région Aquitaine, dont une partie de l'échantillon se trouvait dans des zones très sinistrées. A noter 21 cas pour lesquels le ménage a répondu à la première partie du questionnaire sur la composition du ménage puis a ensuite refusé de participer à l'interview individuelle.

Les deux principaux motifs de refus invoqués par les ménages sont le désintérêt pour les enquêtes en général et le manque de disponibilité pour répondre. Viennent ensuite des motifs divers et circonstanciels tels que l'âge, la maladie, ou au contraire la « bonne santé » ; on a même quelques motifs du type « je suis en excellente santé, allez plutôt voir la voisine... »

- ◆ 7,3 % des ménages sont restés **injoignables** durant la période de collecte, dont 1,9 % avaient déménagé à une adresse inconnue et 1,2 % étaient absents de longue durée.
- ◆ 0,7 % des *individus HID* (soit 162 personnes) étaient **décédés** depuis le recensement (mars 99).
- ◆ 0,5 % des *individus HID* (soit 107 personnes) étaient **rentrés en institution** sanitaire et sociale et se trouvaient de ce fait hors du champ de l'enquête HID99.
- ◆ 80 % des interviews d'aidants² se sont déroulées en CAPI immédiatement après l'interview de l'individu HID. Le taux de refus lorsque l'aidant était présent dans le logement au moment du passage de l'enquêteur est extrêmement faible (0,3 %). Par contre le taux de non-réponse au questionnaire papier (laissé par l'enquêteur lorsque l'aidant désigné était absent) est de 42 %.

2.2 Durée du questionnaire

Les chiffres indiqués dans ce paragraphe proviennent de l'exploitation des temps mesurés par CAPI après élimination des durées aberrantes.

Bien évidemment, il s'agit là de durées nettes (les seules qu'on peut évaluer à l'aide des temps enregistrés par les ordinateurs de collecte), ne comprenant pas les temps d'entrée dans le ménage, de présentation de l'enquête et de prise de congé après l'interview.

◆ Durée du Tableau de Composition du Ménage (TCM)

La durée moyenne de remplissage du tableau de composition du ménage a été de **193 secondes**. Pour les ¾ des ménages, le TCM a duré moins de 4 minutes. La durée du TCM augmente graduellement avec la taille du ménage, passant de 88 secondes pour les ménages d'une seule personne à 331 secondes pour les ménages de cinq personnes.

La brièveté du TCM (il dure en moyenne 8 minutes pour les enquêtes ménages traditionnelles) s'explique par les divers allégements effectués :

- La partie "Prénom, date de naissance, sexe" était récupérée de VQS et s'est avérée le plus souvent exacte (dans 95 % des cas), évitant une nouvelle saisie ;
- Le questionnement "emploi" était limité à la personne de référence et n'était posé dans le TCM que si la personne de référence n'était pas un « individu HID » (puisque dans ce cas on la lui pose ultérieurement) ;
- Au lieu de poser à tous les membres du ménage le questionnement sur les diplômes obtenus dans chacun des trois types d'enseignement (général, technique, supérieur), on s'est limité à leur demander le niveau d'études atteint. Sachant qu'on dispose ensuite dans

² A la suite de chaque interview HID au cours de laquelle la personne HID avait déclaré recevoir l'aide régulière d'un ou plusieurs proches (en raison de problèmes de santé), l'enquêteur était chargé de réaliser l'interview de l' « aidant principal ». Lorsque celui-ci était présent, il était interrogé via CAPI ; s'il était absent, l'enquêteur laissait un questionnaire-papier à remplir et à retourner à la DR.

le questionnaire individuel des personnes HID d'un module détaillé sur la scolarité et les diplômes.

◆ **Durée du questionnement HID**

L'interview individuelle HID proprement dite a duré en moyenne **40,6 minutes**. Pour les ¾ des individus interrogés, le questionnaire a duré moins de 51 minutes.

Comme il était prévisible, la durée de l'interview HID est fortement dépendante du degré de handicap présumé (d'après les réponses à VQS) des personnes. Les durées varient de 33 minutes environ pour le "groupe VQS" 1 (aucune gêne déclarée lors de l'enquête VQS) à 41 minutes pour le groupe 6 (handicap lourd déclaré lors de l'enquête VQS) :

| groupe VQS | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | ensemble |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|----------|----------|----------|
| nombre obs. | 2 881 | 1 317 | 1 977 | 1 751 | 3 603 | 5 163 | 16 692 |
| durée HID | 33,1 mn | 35,3 mn | 36,1 mn | 41,1 mn | 43,7 mn. | 45,5 mn. | 40,6 mn |

La durée de l'interview HID croît également avec l'âge de la personne concernée (un nombre important de questions étaient filtrées pour les moins de 16 ans) :

| tranche d'âge | moins de 16 ans | de 16 à 59 ans | 60 ans et plus | ensemble |
|--------------------|-----------------|----------------|----------------|----------|
| nombre obs. | 1 142 | 6 861 | 8 689 | 16 692 |
| durée HID | 28,6 mn | 39,4 mn | 43,1 mn | 40,6 mn |

Pour les ménages dans lesquels on a réalisé deux interviews individuelles, la durée moyenne de l'interview est de 36 minutes.

◆ **Durée du questionnaire Aidant**

Le questionnaire aidant comportait 20 questions au maximum et a duré en moyenne **3 minutes et 25 secondes** quand il était posé en CAPI. Il contribue pour 20 secondes environ à la durée moyenne de l'interview HID.

3. Gestion de l'enquête en DR

La gestion de l'enquête HID (et des autres enquêtes CAPI se déroulant à la même période) a été perturbée indirectement par le passage à WindowsNT. En effet le poste de gestion Capi+ ne fonctionne que sous Win 3.11 et la plupart des DR n'avaient conservé qu'un nombre restreint (parfois un seul) de postes configurés en 3.11...ce qui a engendré un encombrement du poste DR et une gestion des enquêtes en flux tendu.

3.1 Transmissions

Les envois des questionnaires collectés depuis les micros d'enquêteur vers le site central se sont globalement bien déroulés. A noter que curieusement huit questionnaires réalisés et « validés » ont été transmis en conservant un code résultat à « EEC » (enquête en cours).

En plus des sempiternels aléas de connexion au site central via ARBITER, trois DR ont rencontré des difficultés pour réceptionner les questionnaires de collecte sur le poste de gestion. Ces problèmes ont été rapidement résolus par l'équipe CAPI pour deux DR mais ils ont perdu les trois mois de l'enquête en Pays de la Loire (la gestionnaire a effectué 231 tentatives de réception pour en réussir 28 !).

Les envois des questionnaires apurés vers le site central se sont bien déroulés mais il a fallu faire exécuter à quelques DR des « reprises » en fin de collecte, car certains envois avaient échoué sans que les DR s'en aperçoivent.

3.2 Apurement

13,8 % des fiches-adresses étaient à « relire » et à valider par les DEM. Ce taux paraît a priori faible mais s'explique par la faible fréquence des contrôles qui se sont déclenchés pendant la collecte.

Le nombre moyen de messages de contrôle confirmés à la collecte (MSC) n'est en effet que de 0,22 par questionnaire réalisé. Ce chiffre dénote de la part des enquêteurs une maîtrise des mécanismes CAPI et une bonne compréhension des objectifs du questionnaire.

Comme en 1998, les enquêteurs ont annoté le questionnaire CAPI d'un grand nombre de « remarques » (plus de 25000) destinées à préciser certaines réponses ou à décrire les situations inattendues qu'ils rencontraient. Ces remarques ont été une aide primordiale à l'apurement. Il est regrettable qu'on ne puisse pas les récupérer sous forme d'un fichier comportant une ligne par enregistrement car elles pourraient être un complément utile aux exploitations de l'enquête.

| RGES | Nb initial de FA | FA à relire % | Nb moyen de MSC par questionnaire réalisé | Nb moyen de remarques par questionnaire réalisé |
|------------------|-------------------------|----------------------|--|--|
| Ile de France | 1 541 | 12,8 % | 0,30 | 1,5 |
| Champagne | 1 670 | 12,3 % | 0,29 | 1,0 |
| Hte Normandie | 915 | 13,7 % | 0,18 | 1,4 |
| Centre | 1 035 | 16,4 % | 0,14 | 2,4 |
| Bourgogne | 1 418 | 15,0 % | 0,30 | 1,7 |
| Nord | 1 080 | 14,4 % | 0,19 | 1,2 |
| Lorraine | 713 | 12,5 % | 0,27 | 1,4 |
| Alsace | 706 | 12,3 % | 0,22 | 1,2 |
| Pays de la Loire | 928 | 10,6 % | 0,20 | 1,6 |
| Bretagne | 1 458 | 17,0 % | 0,27 | 2,3 |
| Poitou-Charentes | 778 | 14,1 % | 0,21 | 2,3 |
| Aquitaine | 956 | 11,9 % | 0,18 | 1,6 |
| Midi-Pyrénées | 679 | 16,9 % | 0,17 | 1,7 |
| Limousin | 526 | 14,2 % | 0,19 | 2,1 |
| Rhône-Alpes | 1 462 | 12,4 % | 0,16 | 2,1 |
| Auvergne | 675 | 18,8 % | 0,21 | 2,0 |
| Languedoc | 2 106 | 13,6 % | 0,21 | 1,3 |
| PACA | 1 470 | 11,9 % | 0,20 | 0,9 |
| France | 20 116 | 13,8 % | 0,22 | 1,6 |

3.3 Suivi des déménagements

Les DEM ont également eu à traiter 633 « mouvements de FA » (dont 138 pour la seule DR d'Ile de France), suite aux **déménagements à une adresse connue** d'individus HID (ou de l'ensemble du ménage) hors de la zone de l'enquêteur initial.

Les deux tiers de ces déménagements se sont fait à *l'intérieur d'une même région* de gestion. Le poste de gestion permettait alors d'attribuer la FA à l'enquêteur opérant dans la zone de la nouvelle adresse (moins d'une dizaine de FA ont été abandonnées faute d'un enquêteur dans la zone de la nouvelle adresse).

107 individus HID avaient déménagé *vers une institution* sanitaire et sociale et n'ont donc pas été interrogés. 221 individus HID avaient déménagé dans un lieu dépendant d'une *autre région* de gestion.

Faute d'un poste concepteur de type PANEL, la procédure retenue pour le traitement de ces déménagements inter-DR reposait sur un circuit complexe (enquêteur initial ==> poste DR1 ==> pôle Blaise ==> équipe DG ==> poste DR2 ==> enquêteur destinataire) exigeant une synchronisation rigoureuse de chacun des acteurs. Les déménagements ont été traités à trois dates fixes et ont donné lieu à 134 réattributions de FA. Les déménagements identifiés après le 15 décembre 1999 n'ont pas donné lieu à une réattribution de FA.

Dans le menu CAPI « Transfert de FA », le message associé à l' « attribution » est à revoir : lorsque la DR attribue les FA, le programme annonce qu'elle va faire (ou qu'elle a fait) un envoi) alors qu'il ne s'agit que du zippage et qu'il faut faire une opération supplémentaire pour concrétiser l'envoi.

3.4 Paie des enquêteurs

Par suite d'un manque de coordination entre les concepteurs, l'équipe CAPI et l'équipe SAIGE, les tableaux de suivi de collecte édités par CAPI ne permettaient pas de renseigner deux des variables nécessaires à la paie : le nombre de « deuxièmes individus » interviewés dans un ménage (interviews rémunérés à un tarif supérieur à celui des interviews de « premiers individus ») et le nombre d'« adresses retrouvées » (entraînant le versement d'une prime).

Pour éviter aux DR une comptabilité manuelle lourde, les concepteurs ont pris en charge la construction d'un tableau indiquant pour chaque enquêteur de chaque DR, la valeur des différents indicateurs à rentrer dans SAIGE.

3.5 Codification des CS

Chaque interview individuelle pouvait donner lieu au chiffrage de 3 professions :

1. profession du chef de ménage
2. profession actuelle de la personne HID, ou ancienne profession de la personne HID
3. profession définissant "l'origine sociale".

La plus grosse partie du chiffrage des catégories socioprofessionnelles (CS à 2 chiffres) a été réalisée automatiquement par l'application SICORE. Les rejets ont ensuite été chiffrés manuellement par chacune des DR à l'aide de l'application CODIFCS et de la brochure mauve "Index alphabétique pour le chiffrage des CSP ».

Au final, 1,7 % des CS n'ont pu être chiffrées. Ces échecs sont essentiellement regroupés dans la CS d'« origine » déterminée par la profession du père de la personne HID, l'imprécision des libellés de profession empêchant tout chiffrage sûr.

voir tableau page suivante

| RGES | Nbre initial de CS à coder | Codage automatique par SICORE | Taux d'échec de SICORE | Codage manuel par CODIFCS | Taux d'échec de CODIFCS |
|------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Ile de France | 2 348 | 1 926 | 18,0% | 378 | 10,4% |
| Champagne | 2 744 | 2 351 | 14,3% | 317 | 19,3% |
| Hte Normandie | 1 456 | 1 244 | 14,6% | 176 | 17,0% |
| Centre | 1 878 | 1 562 | 16,8% | 278 | 12,0% |
| Bourgogne | 2 473 | 2 132 | 13,8% | 309 | 9,4% |
| Nord | 1 884 | 1 551 | 17,7% | 307 | 7,8% |
| Lorraine | 1 318 | 1 115 | 15,4% | 173 | 14,8% |
| Alsace | 1 290 | 1 113 | 13,7% | 157 | 11,3% |
| Pays de la Loire | 1 813 | 1 559 | 14,0% | 242 | 4,7% |
| Bretagne | 2 663 | 2 340 | 12,1% | 285 | 11,8% |
| Poitou-Charentes | 1 334 | 1 158 | 13,2% | 158 | 10,2% |
| Aquitaine | 1 370 | 1 145 | 16,4% | 205 | 8,9% |
| Midi-Pyrénées | 1 224 | 1 028 | 16,0% | 182 | 7,1% |
| Limousin | 966 | 860 | 11,0% | 80 | 24,5% |
| Rhône-Alpes | 2 438 | 2 062 | 15,4% | 332 | 11,7% |
| Auvergne | 1 165 | 999 | 14,2% | 136 | 18,1% |
| Languedoc | 3 504 | 3 058 | 12,7% | 412 | 7,6% |
| PACA | 2 229 | 1 959 | 12,1% | 232 | 14,1% |
| France | 34 097 | 29 162 | 14,5% | 4 359 | 11,7% |

4. Gestion de l'enquête à la DG

4.1 Suivi de la collecte

Comme en 1998, les concepteurs ont assuré une assistance téléphonique auprès des DEM pendant toute la durée de la collecte. Ceci s'est matérialisé par l'envoi périodique d'une note d'information répercutant à l'ensemble des DEM les problèmes relevés par leurs collègues. Les huit notes envoyées figurent en annexe de ce document.

4.2 Apurement à la DG

180 FA ont été reçues sur le poste concepteur. La plupart des problèmes signalés avaient été correctement traités par les gestionnaires de l'enquête en région. Les corrections apportées par les concepteurs ne concernent que 33 FA, et certaines de ces corrections n'étaient pas réalisables en CAPI (saisir des réponses refusées par le programme, ou rectifier la composition de quelques ménages, mal recensés au RP99).

Compte tenu de cela, et comme la fonction "Envoi" du poste DG était inhibée, les concepteurs ont réalisé la totalité des corrections directement sur le fichier SAS global en tenant compte des « commentaires généraux » transmis par les DEM.

4.3 Constitution du fichier définitif

Les concepteurs et l'équipe Blaise ont eu quelques difficultés à constituer le fichier d'enquête définitif. Le programme de conversion des fichiers BLAISE en fichiers plats comportait un bug sur le traitement des interviews des « deuxièmes individus » d'un ménage et le problème n'a été décelé par les concepteurs qu'après la livraison du fichier global début mars. La réparation du fichier a demandé de nombreux allers-retours entre les concepteurs et le pôle Blaise car il a fallu reproduire en langage SAS les filtres écrits en langage Blaise. Le fichier définitif était disponible début mai.

Il faut s'interroger sur les remèdes à apporter à un tel problème s'il se reproduit. La chaîne CAPI ne permet pas actuellement de stocker les questionnaires en format Blaise en sortie de DR. Ce qui empêche de faire retourner le programme de conversion après l'avoir corrigé.

5. Accès aux données

L'absence de stockage des questionnaires sous leur format initial (Blaise) rend également problématique la gestion des demandes des personnes souhaitant exercer leur **droit d'accès aux données** les concernant.

Deux DR ont eu à répondre à une telle demande en cours de collecte. Il faut savoir que les questionnaires ne sont accessibles en DR que pendant un court délai (de quelques heures à deux ou trois jours) précédant leur transformation en fichiers plats indéchiffrables. Faute de possibilité d'édition d'un questionnaire papier par le logiciel Blaise, la solution consiste alors à récupérer le questionnaire soit sur la disquette de sauvegarde de l'enquêteur, si celui-ci ne l'a pas encore effacée, soit sur site central dans le « casier » de l'enquêteur. Dans tous les cas, il s'agit d'une mise en oeuvre lourde.

C'est pourquoi un mode opératoire a été transmis par la cellule de coordination des activités d'enquête (*note n°034/C504 du 17 février 2000*) à l'ensemble des DEM en vue de répondre à ces demandes.

HID99 - BILAN DE COLLECTE

| RGES | Nb Enq. | PARTIE MENAGES | | | | INTERVIEWS INDIVIDUELLES | | | INTERVIEWS D' AidANTS | | |
|------------------|------------|----------------|----------------------|--------------|--------------|--------------------------|-------------------------|--------------|-----------------------|----------------------|-----------------|
| | | Nb FA initial | Enquêtes réalisées * | Déchets % | dont refus | Echantillon d'individus | Interviews réalisées ** | Déchets % | Aidants déclarés | Interviews d'aidants | Taux de réponse |
| 11-Ile de France | 44 | 1541 | 1106 | 28,2% | 13,7% | 1699 | 1203 | 29,2% | 280 | 223 | 79,6% |
| 21-Champagne | 41 | 1670 | 1356 | 18,8% | 9,9% | 1803 | 1414 | 21,6% | 418 | 335 | 80,1% |
| 23-Hte Normandie | 16 | 915 | 724 | 20,9% | 11,3% | 951 | 737 | 22,5% | 213 | 160 | 75,1% |
| 24-Centre | 28 | 1035 | 861 | 16,8% | 8,2% | 1129 | 922 | 18,3% | 265 | 218 | 82,3% |
| 26-Bourgogne | 21 | 1418 | 1153 | 18,7% | 12,6% | 1553 | 1237 | 20,3% | 330 | 280 | 84,8% |
| 31-Nord | 33 | 1080 | 938 | 13,1% | 7,8% | 1113 | 942 | 15,4% | 355 | 307 | 86,5% |
| 41-Lorraine | 17 | 713 | 584 | 18,1% | 11,4% | 799 | 646 | 19,1% | 220 | 192 | 87,3% |
| 42-Alsace | 19 | 706 | 587 | 16,9% | 12,7% | 772 | 628 | 18,7% | 204 | 173 | 84,8% |
| 52-Pays de Loire | 22 | 928 | 815 | 12,2% | 7,0% | 1006 | 867 | 13,8% | 266 | 211 | 79,3% |
| 53-Bretagne | 34 | 1458 | 1215 | 16,7% | 10,7% | 1576 | 1272 | 19,3% | 410 | 319 | 77,8% |
| 54-Poitou-Char. | 16 | 778 | 624 | 19,8% | 12,6% | 824 | 645 | 21,7% | 217 | 180 | 82,9% |
| 72-Aquitaine | 20 | 956 | 652 | 31,8% | 20,3% | 1023 | 678 | 33,7% | 178 | 132 | 74,2% |
| 73-Midi-Pyrénées | 14 | 679 | 550 | 19,0% | 11,3% | 762 | 604 | 20,7% | 177 | 145 | 81,9% |
| 74-Limousin | 12 | 526 | 447 | 15,0% | 8,7% | 568 | 466 | 18,0% | 173 | 145 | 83,8% |
| 82-Rhône-Alpes | 30 | 1462 | 1153 | 21,1% | 14,5% | 1554 | 1202 | 22,7% | 329 | 279 | 84,8% |
| 83-Auvergne | 13 | 675 | 536 | 20,6% | 13,0% | 737 | 572 | 22,4% | 157 | 133 | 84,7% |
| 91-Languedoc | 34 | 2106 | 1628 | 22,7% | 13,5% | 2333 | 1765 | 24,3% | 450 | 373 | 82,9% |
| 93-PACA | 28 | 1470 | 1072 | 27,1% | 13,9% | 1558 | 1124 | 27,9% | 327 | 286 | 87,5% |
| France | 442 | 20116 | 16001 | 20,5% | 12,0% | 21760 | 16924 | 22,2% | 4969 | 4091 | 82,3% |

* Enquêtes réalisées=ERV + ERP + EEC, y compris ménages éclatés

